



AG2R LA MONDIALE



COURTAGE

—

**NOTRE
EXPERTISE AU
SERVICE DE NOS
PARTENAIRES**

NOS ENGAGEMENTS

LE COURTAGE AG2R LA MONDIALE, C'EST :



- Une relation de confiance basée sur un **partenariat actif** et durable
- La **formation de vos salariés** à la protection sociale
- L'envoi régulier d'une **newsletter d'information** sur l'actualité juridique, sociale et fiscale
- Une gamme de **produits sur-mesure** adaptée aux besoins de vos clients (Prévoyance, Santé, Épargne salariale, Retraite supplémentaire)
- Notre **expertise** et notre **réactivité** pour vos études
- **Le suivi technique complet de votre portefeuille** pour vous et vos clients
- **L'adaptabilité de vos commissions** et le règlement précis selon nos engagements réciproques

UN INTERLOCUTEUR RÉGIONAL DÉDIÉ,

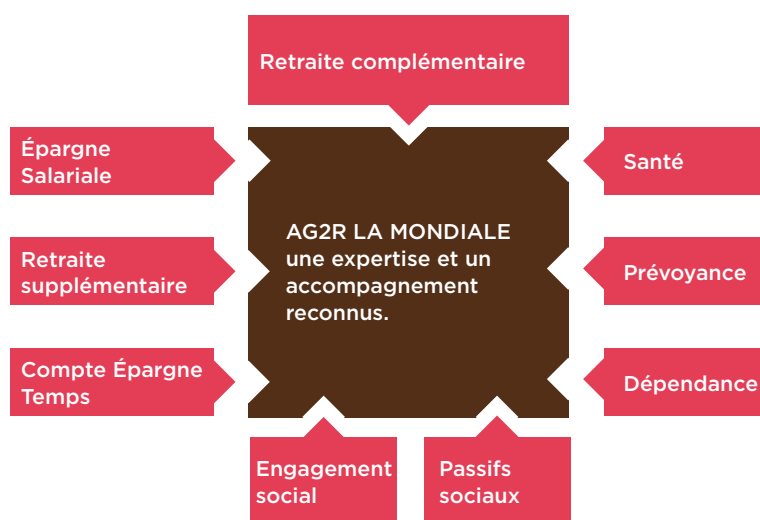
responsable des services mis à votre disposition et disponible pour vous accompagner sur le terrain si vous le souhaitez. Vous trouverez ses coordonnées ci-contre.



L'EXPERTISE AG2R LA MONDIALE

Depuis 2006,
AG2R LA MONDIALE
a signé la charte
de déontologie du
courtage avec
la Chambre Syndicale
des Courtiers
d'Assurances
(C.S.C.A.)

AG2R LA MONDIALE, 1^{er} groupe de protection sociale et patrimoniale s'engage à vos côtés pour vous accompagner au quotidien dans vos études et vous proposer des dispositifs collectifs souples et attractifs adaptés aux besoins et au budget de vos clients.



FORT D'UNE EXPÉRIENCE RECONNUE EN PROTECTION SOCIALE, AG2R LA MONDIALE VOUS PROPOSE :

- Une aide pour auditer les dispositifs en place chez vos clients ;
- La réalisation de toutes les études dont vous avez besoin ;
- Un pilotage et un accompagnement sur la durée ;
- Des solutions modulables selon les objectifs et le budget de vos clients ;
- Un partage de nos compétences sur les Conventions Collectives Nationales ;
- Une expertise reconnue du dialogue social lors de la mise en place de nouveaux dispositifs.

LA DÉMARCHE COURTAGE D'AG2R LA MONDIALE

| PHASE 1 | PHASE 2 | PHASE 3 |
|------------|---|-------------------|
| Audit | Proposition de dispositifs en adéquation avec les besoins de votre client | Mise en place |
| Diagnostic | | Suivi de pilotage |

Accompagnement de votre Inspecteur Courtage régional

LA PRÉVOYANCE - SANTÉ

Avec AG2R LA MONDIALE, vous disposez d'un ensemble de garanties de protection sociale performantes qui permettra à vos clients de valoriser l'image de leur entreprise et contribuer au bien-être de leurs salariés tout en répondant à leurs obligations légales et conventionnelles.

L'ensemble de nos contrats PME-PMI bénéficient d'une mutualisation, permettant l'obtention de tarifs préférentiels.
Les entreprises ayant opté pour des contrats sur-mesure bénéficient d'un suivi des résultats individualisé.

LA PRÉVOYANCE

AG2R LA MONDIALE vous accompagne dans la gestion des obligations (1,5 % cadres, arrêt de travail) et permet d'améliorer les garanties des contrats prévoyance de vos clients (invalidité, incapacité, décès...) afin d'offrir une meilleure protection à leurs salariés.



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Notre offre vous permet de bénéficier :

- **d'une approche sur-mesure** avec la combinaison de garanties modulables adaptées à la situation de chaque entreprise et aux besoins réels par département ;
- **de services associés performants** : remboursements sous 48h, tiers-payant Terciane, plate-forme téléphonique dédiée, décomptes en ligne, une souscription simple ;
- **d'une souscription facilitée** : pas de questionnaire médical.

LA DÉPENDANCE COLLECTIVE

Nous vous proposons des solutions de dépendance collective innovantes afin de répondre aux nouvelles attentes des salariés de vos entreprises clientes.

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Une branche professionnelle peut prévoir un accord collectif national ou régional en Prévoyance ou en Frais de santé.

AG2R LA MONDIALE est aujourd'hui désigné dans 60 accords de branches.

L'ÉPARGNE RETRAITE ENTREPRISE

Aidez les entreprises à maîtriser leur budget, à accompagner leurs salariés dans leurs efforts d'épargne et dans la préparation de leur retraite grâce à un ensemble de dispositifs de revenus souples et attractifs.

L'ÉPARGNE SALARIALE

Grâce à nos produits d'épargne salariale (PEE/PERCO), vos clients offrent à leurs salariés la possibilité d'optimiser les dispositifs d'intéressement et participation mis en place en sein de l'entreprise. Ils les encouragent ainsi dans la constitution de leur épargne à moyen/long terme.

Les plus de notre offre :

- Une offre modulable adaptée aux spécificités de l'entreprise ;
- Une démarche d'adhésion facilitée ;
- Une offre financière de qualité permettant également l'accès à des FCPE patrimoniaux renommés ;
- Des outils d'information personnalisés pour l'entreprise et ses salariés.

LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Nos dispositifs de retraite supplémentaire à cotisations ou prestations définies permettront à vos clients d'accompagner leurs salariés dans l'amélioration de leurs revenus au moment de la retraite, tout en bénéficiant d'un cadre social et fiscal avantageux.

LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Le CET, véritable outil de gestion de la rémunération différée et de la fin de carrière, permet d'assouplir la gestion du temps de travail en fonction de l'activité de l'entreprise.

LA GESTION DES PASSIFS SOCIAUX

En externalisant auprès de nous la gestion de leurs engagements, vos clients bénéficient d'une gestion financière qui leur permet d'anticiper leurs charges et préserver ainsi leur trésorerie.

L'OFFRE AG2R LA MONDIALE POUR LES ENTREPRISES

AG2R LA MONDIALE
offre une gamme
étendue de solutions
en protection sociale

SANTÉ

Complémentaire santé collective

PRÉVOYANCE

Incapacité et Invalidité

Décès

Dépendance (F)

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

À cotisations définies (Article 83)

À prestations définies (Article 39)

ÉPARGNE SALARIALE

Plan Épargne Entreprise (PEE)

Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO)

PASSIFS SOCIAUX

Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Compte Épargne Temps (CET)

ENGAGEMENT SOCIAL

Prévention et conseil social

Accompagnement